

Projet Saumons en classe

Mise en place d'un incubateur d'œufs de saumon Atlantique

Introduction

Le bassin Gironde-Garonne-Dordogne est le dernier bassin versant de l'Europe de l'Ouest à comptabiliser l'ensemble des espèces de poissons migrateurs qui existaient historiquement, à savoir 8 espèces (saumon Atlantique, truite de mer, grande alose, alose feinte, lamproie marine, lamproie fluviatile, anguille et esturgeon européen).

En complément des actions menées pour la restauration et la gestion des populations de poissons migrateurs, l'association MIGADO (MIgrateurs GARonne DOrdogne) communique sur l'intérêt de ses ambitions de sauvegarde de ce patrimoine naturel en informant et sensibilisant le public à la fragilité des milieux aquatiques.

Dans ce cadre et sur demande des écoles, MIGADO met à disposition *des incubateurs d'œufs de saumons*. *Cet outil pédagogique inédit a pour objectif d'enseigner aux enfants le respect de l'environnement dans une démarche d'éducation à l'environnement.*

Principe

Des œufs de saumons sont déposés dans ces dispositifs et incubent sous la surveillance des élèves. Ces derniers doivent alors être attentifs à l'évolution de paramètres physico-chimiques (température de l'eau, taux de nitrites) ; ils doivent retirer et comptabiliser les œufs, puis les alevins morts ; entretenir le contact avec MIGADO et les élèves de l'établissement scolaire ou d'autres établissements.

A l'issue de l'expérience, les élèves vont déverser leurs alevins dans la rivière (si possible).

Dans cet objectif, ils doivent mener à bien l'incubation et le développement des saumons dans leur incubateur.

L'observation est source de questionnement chez l'enfant et permet, dans le cas de ce projet axé sur le saumon atlantique, d'introduire les notions abordées en classe de sciences telles que le bassin hydrographique, le cycle de l'eau, la reproduction chez les animaux, les poissons, les notions "proies/prédateurs"... Le contenu des interventions sera calé au préalable avec l'enseignant.

L'élevage d'animaux nécessite au préalable d'établir des règles de comportement en classe, avec comme principe de base *le respect de tout être vivant*. Ce procédé d'enseignement place les élèves en situation de responsabilité pour conduire le projet à son terme et permet ainsi de développer une écocitoyenneté active fondée sur le respect, la tolérance, la responsabilité et l'engagement individuel et collectif.

Le système est mis à disposition gratuitement (seul un contrat régit le prêt). Il est installé puis retiré par du personnel de l'association MIGADO.

Modalités d'intervention et calendrier

1. Le dispositif d'incubation

Ce dispositif est composé d'un aquarium de 60 ou 90L (dimensions max : 80cm largeur x 30cm profondeur x 45cm hauteur) avec un système de filtration, d'une unité réfrigérante (Dimensions : 22cm largeur x 31cm profondeur x 35cm hauteur), d'une pompe de circulation d'eau (petit équipement immergé), d'un thermomètre, d'une épuisette et d'une poire pour pipeter les œufs et alevins morts.

Le dispositif peut être installé sur une table, le poids de l'ensemble avoisinant les 150kg (au maximum). Il faut prévoir une rallonge sur laquelle sera branchée une multiprise fournie avec le dispositif. La table doit être placée le plus loin possible des fenêtres (pour éviter le développement d'algues) et des radiateurs. Si un robinet est disponible à proximité c'est d'autant mieux (pour remplir, vider et changer l'eau de l'aquarium).

Le dispositif peut être installé dans la classe (la motorisation du groupe froid et la pompe ne font pas trop de bruit). Pour information, le dispositif a déjà été installé dans un couloir ou dans l'entrée d'une école, permettant ainsi aux autres élèves de l'établissement d'en profiter.



2. Organisation du projet

- Réunion de calage avec l'enseignant : fin d'année
- Mise en place de l'incubateur : fin d'année ou tout début d'année avec une intervention en classe (les poissons migrateurs du bassin de la Garonne, pourquoi élever des saumons, d'où viennent les œufs, la morphologie d'un poisson...).



- mise en place des œufs : début d'année (selon les pontes). Les œufs œillés sont placés sur le lit de gravier et de sable qui compose le fond de l'aquarium.



- Suivi du dispositif par les élèves lors de la période d'incubation et d'éclosion. L'éclosion des œufs a lieu dans les incubateurs quelques jours après le chargement de l'incubateur. Les alevins résorbent alors leur vésicule vitelline pendant un mois et demi.



Deux mois après la dépose des œufs, les alevins libres nagent dans l'aquarium à la recherche de nourriture. Il est temps de les relâcher.



- Déversement des poissons sur le bassin amont de la Garonne ou de la Dordogne.

3. Intendance

Il faut un certain investissement de la part de l'établissement volontaire car il faut surveiller que tout se passe bien à partir de l'installation des œufs jusqu'à la fin de l'expérience.

Il faut prévoir d'intervenir pendant la période de l'éclosion des œufs tous les jours (week-end compris) pendant une semaine environ (à la fin du mois de janvier) pour enlever les coquilles des œufs lors de l'éclosion et effectuer des changements d'eau. Le reste du temps l'investissement est moindre, il faut contrôler les paramètres physico-chimiques une fois par semaine et faire si nécessaire un changement d'eau (1/3 de l'aquarium).

Le nourrissage des alevins s'effectue ensuite 5 jours/7.